

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2021/03

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres absents : 6

Dont membres représentés : 2

L'an deux mille vingt et un, le treize janvier à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis, au centre culturel, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-12 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Blaise FONS, Jeanine VIDAL, Jean TELASCO, Catherine MIFFRE, Pascale PUY, Françoise CAMPREDON, Yannick COSTA, Carine DEVOYON, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Joël PACULL, Marc BILLES, Karine CAROLA, Laurence BARBERA, Nicolas OLIVE, Jean-Pascal GARDELLE, Xavier ROCA, Christian FALZON, Bertille MARTY.

Absents excusés avant donnés pouvoir : Christelle LEBOEUF (pouvoir à Corinne ROLLAND-MCKENZIE), Evelyne SARRAZIN (pouvoir à Xavier ROCA)

Absents excusés : Laurent FOURMOND, Yves ESCAPE, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Pascal-Henri BASSET

Secrétaire de séance : Laurence BARBERA

Date de la convocation : 07/01/2021

TRAVAUX DE RENOVATION HALLE DES SPORTS
ATTRIBUTION DES MARCHES

RAPPORTEUR : Jean-Paul BILLES

M. le Maire rappelle la consultation lancée dans le cadre d'un marché passé selon la procédure adaptée (MAPA) en application l'article 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, en vue des travaux d'aménagement de la halle des sports, dont la limite de remise des plis avait été fixée au 10 décembre 2020 à 12h. Il rappelle le coût estimatif de ce projet par l'équipe de maîtrise d'œuvre, à savoir 459 595 € HT (+ 45 480 € HT d'options).

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet d'une publication sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics du site internet de la Commune ainsi que d'une parution dans le BOAMP et dans l'Indépendant. Une Commission d'Appel d'Offres (CAO) a eu lieu le 10 décembre 2020 à 16h pour l'ouverture des plis. Une phase de négociation a été menée afin d'améliorer les offres de prix pour les lots 6 et 7 et préciser les caractéristiques techniques de certains lots.

Une nouvelle CAO a été réunie le 13 janvier 2021 à 14h30 en mairie afin de rendre son avis sur le classement des offres tel que proposé par l'équipe de maîtrise d'œuvre (M. PITSCHIEDER et le BE EnR Conseil).

Après avoir fait part des différentes propositions et de l'avis de la CAO, il est proposé au conseil municipal d'attribuer le marché comprenant 8 lots comme suit :

- Lot 1 – Gros œuvre – société COREBAT pour un montant de 22 911.00 € HT,
- Lot 2 - Etanchéité - société SAPER pour un montant de 24 028.50 € HT,
- Lot 3 – Menuiseries extér -intér - société STAL ALU pour un montant de base de 27 264.00 € HT, - Option 1 Rideau métallique motorisé 2 200.00 € HT / Option 2 Révision des menuiseries intérieures 780.00 € HT, soit au total : 30 244.00 € HT
- Lot 4 – Plafond suspendus - Plâtrerie - société TECHNOBAT pour un montant de 19 752.97 € HT,
- Lot 5 – Peinture intérieure – société SIPRIE, pour un montant de base de 30 252.50 € HT – Option 1 Peinture sur bacs acier intérieurs grande salle 11 115.00 € HT - Charpente métallique 8 002.50 € HT, soit au total : 49 370.00 € HT,
- Lot 6 – Revêtement sols souples – société MAPSOL BALLESTER pour un montant de 126 732.00 € HT,
- Lot 7 – Plomberie et CVC – société CEGELEC, pour un montant de 88 000.00 € HT,
- Lot 8 - Electricité générale - société SAMELEC pour un montant de 58 456.00 € HT,

Soit un total de travaux de 419 494.47 € HT

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de suivre l'avis de la CAO et d'attribuer les marchés comme suit :

- **Lot 1** – Gros œuvre – société COREBAT pour un montant de **22 911.00 € HT**,
- **Lot 2** - Etanchéité - société SAPER pour un montant de **24 028.50 € HT**,
- **Lot 3** – Menuiseries extér -intér - société STAL ALU pour un montant de base de 27 264.00 € HT, - Option 1 Rideau métallique motorisé 2 200.00 € HT / Option 2 Révision des menuiseries intérieures 780.00 € HT, soit au total : **30 244.00 € HT**
- **Lot 4** – Plafond suspendus - Plâtrerie - société TECHNOBAT pour un montant de **19 752.97 € HT**,
- **Lot 5** – Peinture intérieure – société SIPRIE, pour un montant de base de 30 252.50 € HT, – Option 1 Peinture sur bacs acier intérieurs grande salle 11 115.00 € HT - Charpente métallique 8 002.50 € HT, soit au total : **49 370.00 € HT**,
- **Lot 6** – Revêtement sols souples – société MAPSOL BALLESTER pour un montant de **126 732.00 € HT**,
- **Lot 7** –Plomberie et CVC – société CEGELEC, pour un montant de **88 000.00 € HT**,
- **Lot 8** - Electricité générale - société SAMELEC pour un montant de **58 456.00 € HT**,

Soit un total de travaux de 419 494.47 € HT

AUTORISE M. le Maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à ce marché.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations



LE MAIRE,


Jean-Paul BILLES.

Transmis en Préfecture le :

Affiché le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier – Espace Pitot – 6 Rue Pitot – 34 063 Montpellier cedex 02, dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Elle peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique.